

BAREME DES REDEVANCES

Conformément aux articles 61 et 63 de l'Arrêté royal du 23 mars 1998 [MB 30.04.1998] et à l'article 74 ter §§ 1 et 3 de l'Arrêté royal du 4 mai 2007 [MB 10.05.2007].

À percevoir par les entreprises agréées pour les centres d'examens, en vigueur à partir du 01 janvier 2025

	TVA 21% comprise
1° EXAMEN THÉORIQUE PERMIS DE CONDUIRE cat. AM, A, B et G	17,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique avec interprète cat. AM, A, B et G	58,00 €
2° EXAMEN THÉORIQUE PERMIS DE CONDUIRE cat. C et D	22,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique en séance spéciale	112,00 €
3° EXAMEN THÉORIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1, C, C1+E, C+E, D1, D, D1+E, D+E	
Questions à choix multiples	76,00 €
Études de cas	64,00 €
Épreuve orale	133,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique en séance spéciale	112,00 €
4° TEST DE PERCEPTION DES RISQUES cat. B	17,00 €
5° TEST SUR LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE CONDUITE cat. B	69,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
6° EXAMEN PRATIQUE PERMIS DE CONDUIRE	
Catégorie AM	
Examen pratique complet	11,00 €
Supplément de redevance	8,00 €
Catégories B+E et B+code 96	
Examen pratique complet	41,00 €
Uniquement épreuve pratique sur voie publique	36,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
Catégories A1, A2 et A	
Uniquement épreuve pratique sur terrain privé	16,00 €
Examen pratique complet	41,00 €
Uniquement épreuve pratique sur voie publique	36,00 €
Véhicule suiveur	22,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
Catégorie B	
Examen pratique	41,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
Catégories C1, C, C1+E, C+E, D1, D, D1+E et D+E	
Examen pratique complet	67,00 €
Uniquement épreuve pratique sur voie publique	56,00 €
Catégorie G	
Examen pratique subi dans le centre d'examen :	
Examen pratique complet	52,00 €
Uniquement épreuve pratique sur voie publique	43,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
Examen pratique subi dans une école de conduite, une école d'agriculture ou un centre de formation agricole :	
Examen pratique complet	75,00 €
Uniquement épreuve pratique sur voie publique	66,00 €
Supplément de redevance	29,00 €
7° DUPLICATA cat. AM, A, A1, A2, B, B+E, B+96, G	8,00 €
8° EXAMEN PRATIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1, C, D1, D	
Épreuve manœuvres	54,00 €
Épreuve qualification initiale	79,00 €
Épreuve manœuvres + épreuve qualification initiale	106,00 €
Épreuve sur voie publique	186,00 €
9° EXAMEN PRATIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1+E, C+E, D1+E, D+E	
Épreuve manœuvres	70,00 €
Épreuve qualification initiale	79,00 €
Épreuve manœuvres + épreuve qualification initiale	124,00 €
Épreuve sur voie publique	186,00 €

* Les tarifs de l'examen théorique et pratique aptitude professionnelle sont d'application pour un examen combiné, pour un examen complémentaire et pour un examen Certificat d'Aptitude Professionnelle uniquement.